

Les droits et la sécurité au travail

après le **Rana Plaza**

Rapport de la délégation syndicale
canadienne au Bangladesh en 2016

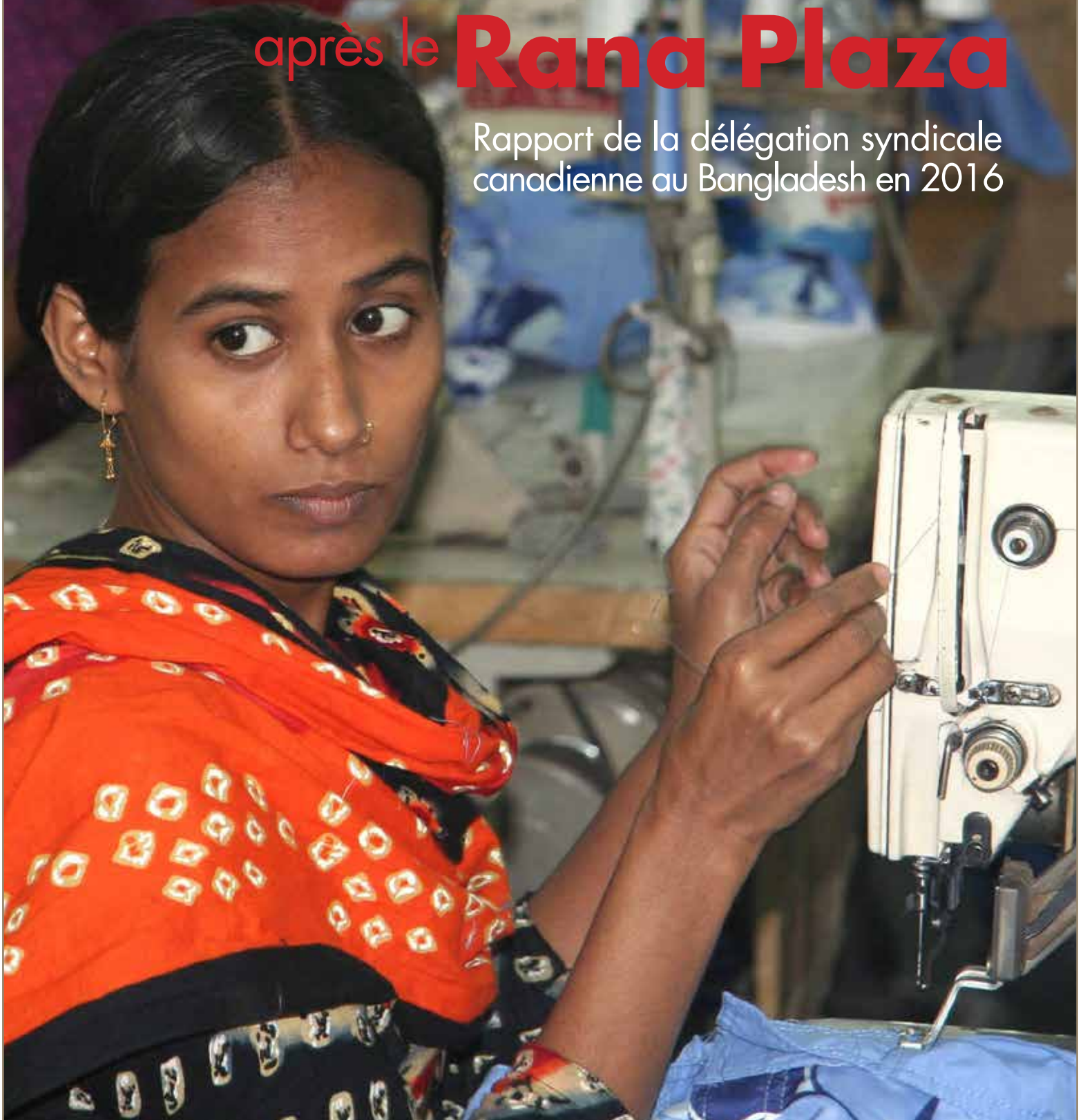




Photo : Le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh



Photo : International Labor Rights Forum



6 février 2016 – Près de trois ans après le Rana Plaza, la délégation canadienne a encore pu trouver des étiquettes de Joe Fresh dans les décombres de l'édifice effondré, un sinistre rappel du lien direct entre les consommateurs canadiens et le travail dangereux.

Les droits et la sécurité au travail après le Rana Plaza

Rapport de la délégation syndicale canadienne au Bangladesh en 2016

Le 24 avril 2013, trente ans de conditions dangereuses dans l'industrie du vêtement au Bangladesh aboutissaient à l'effroyable effondrement du Rana Plaza, un édifice abritant une usine. Dans un des accidents industriels les plus mortels au monde, 1134 travailleuses et travailleurs du vêtement ont péri et 2500 autres ont pu être secourus.

Les manifestations des travailleurs et le tollé mondial ont conduit à des engagements visant à réformer les conditions de santé et sécurité dans le secteur du vêtement au Bangladesh et à poursuivre une stratégie de croissance industrielle fondée sur le travail sécuritaire et des conditions de travail décentes.

En février, une délégation de 11 dirigeants et militants syndicaux canadiens s'est rendue au Bangladesh afin de constater les progrès de l'industrie en matière de sécurité et l'état actuel de la lutte des travailleurs pour le respect de leurs droits.

Bien que la délégation ait noté des progrès importants dans l'inspection des bâtiments, les propriétaires et les marques de vêtements doivent de toute urgence améliorer la sécurité et procéder à des réparations des bâtiments. Le manque de respect des droits des travailleurs et les salaires de misère demeurent de très graves problèmes.

Incendie de Tazreen Fashion – Coincés sans aucune sortie



L'édifice de Tazreen Fashion dans la banlieue de Dacca demeure inoccupé.

Le 24 novembre 2012, cinq mois avant l'effondrement du Rana Plaza, un incendie s'est propagé dans l'usine de Tazreen Fashion, tuant plus de 100 travailleuses et travailleurs et en blessant 200 autres.

L'incendie a éclaté au rez-de-chaussée, piégeant bon nombre des 2500 travailleurs aux étages supérieurs parce qu'ils n'avaient pas accès à des issues de secours adéquates, certaines portes de sortie étant verrouillées.

La délégation canadienne a rencontré 20 survivants de l'incendie. Ils ont parlé d'histoires survenues ce jour-là et de leur lutte incessante pour être indemnisés. Contrairement aux victimes du Rana Plaza et à leurs familles, celles de Tazreen n'ont pas encore reçu d'indemnisation adéquate.

«Ce jour-là, ils nous ont dit de travailler tard à cause d'un délai d'expédition. À 19 h, l'alerte d'incendie a retenti, mais les responsables ont dit qu'il n'y avait pas de feu, que c'était l'entretien.»

«La barrière pliante était verrouillée.»

«J'ai sauté par une fenêtre du troisième étage... Mon collègue est mort sur une barre, mais étrangement, j'ai survécu.»

«J'ai sauté – même si je meurs, je serai en dehors de l'édifice et mes parents pourront récupérer mon corps.»

«Si je ne reçois pas d'indemnisation, comment je vais pouvoir vivre?»



Mahfuza, une opératrice de machine à coudre possédant cinq ans d'expérience, a survécu : «Un surveillant nous a assurés que le service d'entretien avait déclenché l'alarme d'incendie. Nous avons essayé de nous sauver, les escaliers étaient fermés.»



Mirazul a sauté par la fenêtre. Inconscient à l'hôpital pendant une semaine, il n'a jamais vraiment récupéré. Ses fractures au bras droit n'ont pas bien guéri. «Je vous supplie tous, j'ai besoin d'être indemnisé... pour commencer une nouvelle vie.»

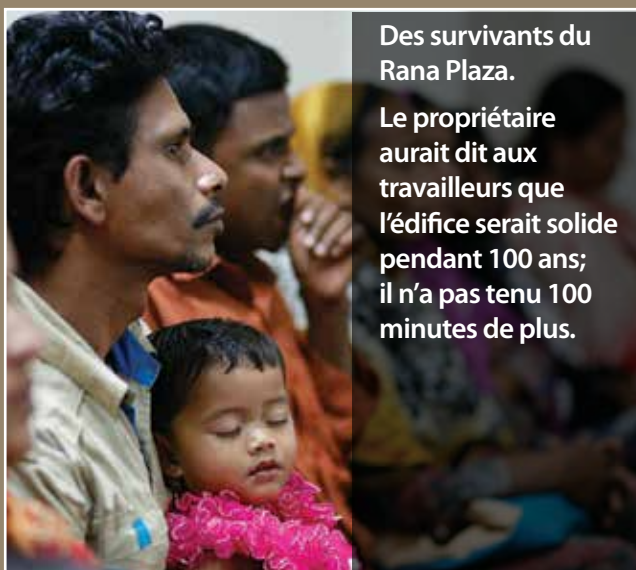
Rana Plaza

Quelque 20 travailleurs et parents des survivants du Rana Plaza ont rencontré la délégation canadienne et raconté les expériences horribles qu'ils ont vécues dans l'effondrement de l'édifice et depuis le sinistre.



Badsha Mia travaillait au contrôle de la qualité au deuxième étage du Rana Plaza.

«Le 23 avril, nous avons vu une fissure dans le pilier. Les ingénieurs nous ont dit "Vous ne devriez pas travailler", et nous ne sommes pas retournés après le dîner... Le 24 avril, tous les travailleurs parlaient de la fissure. La direction a dit "Nous avons un délai d'expédition, si vous ne travaillez pas, nous ne pouvons pas vous payer" (votre salaire du mois)... Les ingénieurs nous ont assurés qu'il n'y avait pas de problème. Nous avons commencé le travail à 8 h. À 10 h, nous étions inquiets, le plâtre tombait, ça n'avait pas l'air solide. La direction nous a dit de continuer à travailler. Tout à coup, l'édifice s'est effondré. J'ai été coincé dans le noir.»



Des survivants du Rana Plaza.
Le propriétaire aurait dit aux travailleurs que l'édifice serait solide pendant 100 ans; il n'a pas tenu 100 minutes de plus.



Bulbuli, une opératrice de machine à coudre, a été prisonnière des décombres pendant trois jours avant d'être secourue. Elle a perdu sa mère qui travaillait avec elle.

Une campagne mondiale porte fruit : indemnisation et promesses de changement

Le choc du Rana Plaza et l'énormité du désastre et de l'injustice ont propulsé le secteur du vêtement du Bangladesh sous les projecteurs des médias du monde entier. Pour les syndicats bangladais indépendants, les militants mondiaux des droits de la personne et le mouvement ouvrier international, cet événement a constitué un point tournant. Par la suite, les campagnes pour l'amélioration des droits des travailleurs et des conditions de travail se sont intensifiées et ont ouvert la porte à des changements, ce qui auparavant semblait impossible.

Fonds en fiducie du Rana Plaza

Partout dans le monde, des militants ont exercé des pressions sur les marques de vêtements, leur demandant de fournir des soins médicaux et d'accorder une indemnisation aux victimes du désastre du Rana Plaza.

Les pressions mondiales exercées pendant deux ans ont donné les résultats escomptés. En effet, en 2015, les marques réticentes se sont engagées à verser les derniers paiements nécessaires au financement du Fonds en fiducie du Rana Plaza de 30 M\$ géré par l'Organisation internationale du Travail (OIT). Bien que l'indemnisation des 5000 victimes et de leurs familles soit la responsabilité de l'industrie, le Fonds humanitaire des Métallos (FHM) y a apporté une modeste contribution de 20 000 \$.

Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh

En mai 2013, un groupe d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes, américaines et canadiennes (Campagne vêtements propres, *Workers Rights Consortium*, *International Labour Rights Forum*, Réseau de solidarité pour les maquiladoras), et les fédérations syndicales mondiales IndustriALL et UNI Global Union, de concert avec des syndicats bangladais, ont obtenu un engagement en faveur d'une amélioration de la sécurité dans les usines et du respect des droits des travailleurs de la part de plusieurs grandes marques internationales de vêtements. L'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments est une entente quinquennale juridiquement contraignante entre les marques et les syndicats qui établit un plan d'ensemble sur l'inspection et les mesures correctives dans les usines des marques au Bangladesh. L'Accord prévoit aussi un programme complet de formation sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments.

L'accord, signé par plus de 200 marques internationales, a entraîné de nombreux effets positifs. La firme



Des travailleurs du vêtement manifestent le 24 avril 2014, premier anniversaire de l'effondrement du Rana Plaza, afin d'obtenir une indemnisation.

Photo : F. Chowdhury



Photo : D. DiMaria

Une Femme d'acier du district 3, Alecia McLeod, et un membre de la section locale 5220, Tim Troung cherchent à sensibiliser les consommateurs au magasin The Children's Place à Edmonton, en avril 2015.

Loblaws a été la seule entreprise importante établie au Canada à le signer. La plupart des détaillants nord-américains, Walmart en tête, ont refusé de signer un accord contraignant avec les syndicats et de participer à une organisation qui donne vraiment aux travailleurs la possibilité de se faire entendre. En réaction, les entreprises nord-américaines ont formé leur propre organisation, l'Alliance mondiale pour la sécurité des travailleurs du Bangladesh. La pression publique a obligé l'alliance à imiter l'accord. En même temps, le gouvernement du Bangladesh et l'industrie du vêtement ont reconnu que s'ils voulaient arriver à redonner une image positive aux exportations

bangladaises de vêtements et prévenir d'éventuelles poursuites commerciales, ils devaient eux aussi agir. C'est ainsi que le gouvernement bangladais a adopté un plan d'action national et conclu un pacte visant l'amélioration continue des droits des travailleurs et la sécurité des usines avec le soutien de plusieurs pays européens, de l'OIT et des États-Unis. Le gouvernement du Canada s'y est joint officiellement en janvier 2016. Le pacte est important, en partie parce qu'il n'engage pas seulement les signataires à l'égard la sécurité des usines, mais aussi quant aux normes du travail et aux droits des travailleurs.



Après le Rana Plaza – Inspections relatives à la sécurité et aux mesures correctives dans l'industrie du vêtement au Bangladesh (au 31 janvier 2016)

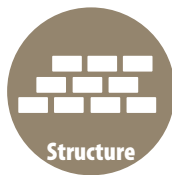
Nombre d'employés dans le vêtement au Bangladesh **4 millions**

Nombre de femmes **80%**

Nombre d'usines (incluant les sous-traitants) **> 5000**

Nombre d'usines axées sur l'exportation devant passer une inspection **+/- 3500**

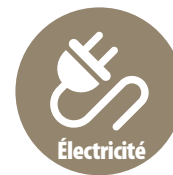
Inspections d'usines depuis 2013 visant à déterminer l'intégrité structurale des bâtiments, la sécurité incendie et la sécurité électrique



Structure



Incendie



Électricité

À la fin janvier, la plupart des usines du secteur de l'exportation avaient été inspectées.

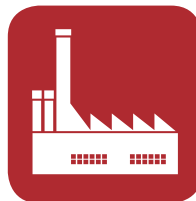
Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh

1390 inspections



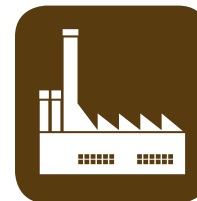
Initiative nationale appuyée par l'OIT

857 inspections



Alliance pour la sécurité des travailleurs du Bangladesh

1549 inspections



Les inspections ont donné lieu à un rapport public comprenant des plans de mesures correctives

Usines fermées à la suite des inspections **37**

Bien que les inspections aient donné lieu à d'énormes améliorations, les réparations à effectuer en vue de rendre les bâtiments sécuritaires sont nettement en retard.

Dans les usines inspectées conformément à l'Accord :

Nombre d'usines ayant terminé la liste complète des améliorations exigées **2**

Pourcentage de travaux vérifiés et déclarés terminés **+/- 45%**

Usines accusant des retards à apporter les mesures correctives **75%**

Le processus de l'Alliance étant moins rigoureux, on peut s'attendre à ce que les mesures correctives y soient aussi retardées, voire même davantage.

Les salaires dans l'industrie du vêtement au Bangladesh ne sont pas suffisants

La croissance spectaculaire de l'industrie du vêtement axée sur l'exportation au Bangladesh ces dernières décennies a suscité une demande énorme de main-d'œuvre bon marché dans les usines. Bon nombre des quatre millions de personnes qui y travaillent proviennent des régions rurales pauvres du pays. Pour de nombreuses femmes dans le besoin, le secteur a fourni des emplois et des revenus supérieurs à tout ce que les régions rurales peuvent leur offrir. Bien que le développement de l'industrie ait permis à des femmes de sortir de la pauvreté extrême, des changements aux conditions de travail s'imposent afin d'assurer une croissance équitable et viable du secteur à l'avenir.

Jours de travail pour gagner un salaire mensuel **6 jours par semaine, 4 jours de congé par mois**

Dernière hausse des salaires minimums dans le vêtement

2013 (après des manifestations, des arrêts de travail et des demandes des travailleurs réclamant un salaire minimum de 8000 taka par mois)

Salaire minimum d'un emploi de débutant **5300 taka par mois**
90 \$CA par mois Environ 3,50 \$ par jour

Salaire minimum d'un opérateur expérimenté **6800 taka par mois**
115 \$CA par mois Environ 4,80 \$ par jour

D'après l'*Asia Floor Wage Alliance*, le salaire minimum légal permet de satisfaire **seulement 19% des besoins fondamentaux** d'un travailleur et de sa famille.

«Bien des travailleurs nous ont dit qu'ils ne peuvent se permettre d'acheter ce qu'il faut pour subsister. Rehana Uddin ... doit faire durer un sac de riz pendant deux mois et ne jamais manger de poisson ou de viande.» *Our Voices, Our Safety*, rapport de l'ILRF, décembre 2015

Quelle a été la réaction de nombreux propriétaires à la hausse des salaires minimums en 2013? Accélérer la production, **augmenter la pression sur les travailleurs et leur demander de travailler encore plus vite**. Selon certains rapports, ils auraient augmenté la vitesse de production de 60%.

En 2015, le Canada a importé 1,4 milliard de dollars de vêtements du Bangladesh, deuxième exportateur de vêtements au Canada (après la Chine), ce qui représente environ 10% des importations canadiennes. Toutes ces marchandises sont entrées au Canada en franchise de droits aux termes du Tarif de préférence général (TPG) accordé aux pays en développement. Le TPG n'est rattaché à aucune condition quant aux droits des travailleurs.

Des syndicats indépendants défendent les droits des travailleurs

Le 5 février, la délégation canadienne a rencontré un groupe de 30 dirigeants et militants syndicaux qui nous ont parlé des difficultés à se faire respecter des propriétaires d'usine, à faire respecter les dispositions législatives bangladaises sur le travail et à se syndiquer. Tous les rapports ont fait état de l'intimidation et des menaces de représailles contre les chefs syndicaux. Bien des militants syndicaux ont déclaré avoir été battus par des fiers à bras de la direction et avoir reçu des menaces de mort ou de fermeture d'usine s'ils se syndiquent; à entendre les propriétaires, le but du syndicat est de détruire l'industrie. Les violations des conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux de la main-d'œuvre semblent courantes pour faire taire les travailleurs indépendants.

«Nous ne
connaissions
pas nos droits,
nous n'avions
pas de syndicat.
Maintenant que
nous sommes
au courant, nous
réclamons... (mais)
ils nous congédient.
Laissez-nous
exercer nos droits
syndicaux.»
– Hasina, dirigeante
syndicale dans une
usine.



Photos : Le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh

La délégation canadienne a été inspirée par le courage, l'engagement et la débrouillardise des militants syndicaux qui, jour après jour, ripostent et refusent de se taire.

«Ils réclament le travail de deux personnes, mais en paient seulement une.»

«Ils montrent bien des choses dans les vérifications (de conformité des marques), mais on ne les reçoit pas.»

«La direction nous a accusés de comploter contre l'usine... ils ont envoyé des fiers à bras à la maison.»

«Ils ont congédié 22 travailleurs qui appuyaient la syndicalisation. Les 11 [autres] dans le syndicat, ils ont peur qu'on soit congédiés aussi. Si on l'est, où irons-nous?»

«Si ça ne vous plaît pas, vous pouvez partir», dit la direction.

«J'ai eu une suspension d'une semaine parce que j'ai fait valoir mes droits... Les dirigeants du syndicat ont été incarcérés pendant une semaine et demie, mais ils ont été relâchés à cause de la pression des marques.»

«S'il vous plaît, dites à notre gouvernement de ne pas faire pression sur nous et de nous laisser exercer nos droits syndicaux.»

Représailles contre la syndicalisation – Les lieux de travail ne seront pas sécuritaires



Influencés par l'OIT et les gouvernements occidentaux, incluant celui du Canada, les autorités gouvernementales du Bangladesh et les propriétaires d'usines se sont engagés à respecter les droits des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement. Cependant, la réalité est inquiétante. L'évaluation du pacte sur la durabilité du Bangladesh par la Confédération syndicale internationale, UNI Global Union et IndustriALL a conclu : «La preuve est claire et convaincante, les travailleurs ont encore énormément de difficultés à exercer leurs droits fondamentaux du travail au Bangladesh». Le rapport souligne que dans les zones franches industrielles (ZFI), les syndicats sont complètement interdits. En dehors des ZFI, il existe un droit officiel de se syndiquer, mais les processus bureaucratiques constituent des obstacles à l'accréditation. Même si un syndicat peut être accrédité

avec le soutien de 30% des employés, les autorités gouvernementales ont rejeté 30% des demandes au cours des trois dernières années.

L'espace politique dont ont pu profiter les militants après le Rana Plaza en vue d'obtenir la reconnaissance des syndicats par l'État a semblé se refermer en 2015.

Les rejets d'accréditations syndicales sont particulièrement élevés parmi les fédérations de syndicats indépendants qui s'efforcent vraiment de représenter les travailleurs. Environ 100 des syndicats accrédités récemment se trouvaient dans de petites usines qui ont fermé depuis. Ailleurs, les dirigeants syndicaux ont été congédiés et le syndicat a échoué. Après avoir exclu les syndicats «jaunes» (ceux que contrôle la direction), la délégation canadienne a appris que **seulement une quarantaine de syndicats, représentant de 12 000 à 14 000 travailleurs (dans une industrie de quatre millions d'employés), sont capables de négocier avec l'employeur et de défendre leurs membres.** En plus des problèmes liés à l'accréditation, les syndicats l'ayant obtenue éprouvent aussi d'énormes difficultés à mener à bien la négociation de conventions avec les employeurs.

Le rapport des syndicats mondiaux lance une mise en garde : «...l'incapacité de nombreux travailleurs à se syndiquer sans représailles et à négocier collectivement... signifie que toutes les améliorations en sécurité incendie et sécurité des bâtiments et les autres conditions de travail ne seront pas durables, ce qui mènera sûrement à d'autres tragédies.»




Mim, dirigeante syndicale dévouée à une usine appartenant au *Al-Muslin Group*. La direction a exercé des représailles contre la syndicalisation et l'action syndicale en matière de santé et sécurité, à coup de menaces, de brutalité physique et de renvois. Il a fallu neuf mois de pressions de la part des acheteurs, sous l'influence du pacte, pour convaincre la direction de réintégrer Mim et d'autres dirigeants du syndicat.

Le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh

L'AFPC, le SCFP, la FEESO et le Fonds humanitaire des Métallos appuient un projet commun avec le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh, ou BCWS, qui consiste à offrir de la formation et du soutien aux travailleurs pour qu'ils puissent comprendre et exercer leurs droits de la personne et ceux prévu dans le droit du travail bangladais, et doter leurs lieux de travail de syndicats démocratiques pouvant donner une voix aux travailleurs, améliorer leurs conditions et les sortir de la pauvreté, eux et leurs familles.

La délégation canadienne a rencontré 11 autres membres du personnel du BCWS. Nous avons été impressionnés par la profondeur de leur dévouement individuel et de leur engagement auprès des travailleurs et de leurs communautés. La mobilisation et la participation des travailleurs de la base est extrêmement importante et la délégation a été très heureuse de les retrouver dans les programmes du BCWS. Nous avons aussi appris que sous la direction de



**La directrice
exécutive du
BCWS, Kalpona
Akter, défenseure
infatigable
des droits des
travailleurs.**

Kalpona Akter, le BCWS joue un rôle clé dans la défense et l'organisation des victimes de Tazreen Fashion et du Rana Plaza.



Des travailleuses et travailleurs du vêtement au Bangladesh cherchent à obtenir du soutien et des conseils juridiques sur leurs droits légaux et la représentation syndicale à un bureau du Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh.

Photo : Le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh

Participant·es et participants des syndicats à la délégation au Bangladesh en 2016

Une membre de la section locale 7619 des Métallos, Melanie McConnell (à droite), avec des dirigeants syndicaux de l'usine de Luman. «Les militants syndicaux sont confrontés à des défis insoutenables : harcèlement verbal, hausse des charges de travail, mauvais traitements physiques, congédiements, menaces à leurs familles, incarcération sur la base de fausses accusations et même la mort, dans des cas extrêmes. Notre appui à des groupes comme le BCWS est crucial pour former des travailleurs qui ont encore peu de pouvoir dans leur milieu de travail et leur fournir des ressources, comme une représentation juridique.»



La présidente de la SL 1998 des Métallos, Colleen Burke (à gauche). «Nous devons poursuivre la pression internationale maintenant que l'attention n'est plus sur le Rana Plaza. Les propriétaires paient moins que le salaire minimum, ils évitent de verser des prestations de maternité et ils se cachent derrière de faux papiers. Les syndicats actifs dans le lieu de travail peuvent dénoncer ces pratiques et s'y opposer. Je suis très fière que le Fonds humanitaire soutienne le BCWS, qui fait un travail incroyable à renseigner la main-d'œuvre. Un recruteur a dit "même si je me fais tuer à faire ce que je fais, je sais que j'ai travaillé pour le bien de l'humanité".»

Qui est responsable? Le pouvoir des marques de vêtements

«Avant tout, les marques et les détaillants devraient reconnaître leur propre rôle dans la création de conditions commerciales qui ne permettent pas aux usines de se conformer aux règlements sur le travail et la sécurité. Nous parlons entre autres des ententes flexibles des fournisseurs où les marques exigent qu'ils produisent de la marchandise "sur demande" conformément à des délais et des prix fixés par les marques elles-mêmes et qui imposent des contraintes de temps et de prix, laissant peu de marge pour respecter le processus de sécurité réclamé par les travailleurs. Les marques et les détaillants... doivent payer des prix qui tiennent compte du coût total de la production, incluant celui de ...la sécurité... et celui de salaires décentes.»

Extraits des recommandations du rapport intitulé *Our Voices, Our Safety: Bangladesh Garment Workers Speak Out*, un excellent rapport de l'ILRF qui collabore avec le Centre de solidarité des travailleurs et travailleuses du Bangladesh (décembre 2015). www.laborrights.org

Résumé des conclusions de la délégation en 2016

Voici les principales observations de la délégation canadienne qui s'est rendue au Bangladesh au début de février 2016 :

- ✔ Conjugés aux pressions des marques internationales de vêtements, l'attention internationale et l'engagement des gouvernements de divers pays, incluant le Canada et l'OIT, ont créé une lancée positive en vue d'améliorations dans l'industrie du vêtement au Bangladesh.
- ✔ En moins de trois ans, des inspections ont eu lieu dans 3500 usines, au chapitre de l'intégrité de la structure, de la sécurité incendie et de la sécurité électrique. Dans ce processus, l'accord a montré la voie.
- ✔ Les réparations visant à rendre les usines plus sécuritaires progressent lentement, beaucoup de travail étant inachevé.
- ✔ Seul le plein respect des droits des travailleurs permettra de maintenir l'élan pour changer les conditions de travail et rendre l'industrie durable à l'avenir.
- ✔ Harcelés, mal payés et toujours sous pression, les travailleurs bangladais du vêtement se voient forcés de travailler plus fort et plus vite chaque jour.
- ✔ Les droits des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement sont bafoués quotidiennement. La direction exerce régulièrement de représailles contre ceux qui les exercent. Bien que le gouvernement bangladais ait largement investi dans la modernisation du système d'inspection, il n'a pas donné les moyens nécessaires au ministère du Travail pour qu'il réglemente le travail et fasse appliquer la loi.
- ✔ Les syndicats démocratiques et indépendants et leurs alliés non gouvernementaux travaillent fort à représenter les travailleurs et travailleuses de ces usines. Le drame du Rana Plaza doit permettre des changements réels, qui seront possibles uniquement grâce à la solidarité et à des ressources internationales.



À l'emplacement de l'édifice qui abritait Tazreen Fashions, Kalpona Akter indique aux membres de la délégation canadienne l'endroit où des travailleurs ont dû sauter pour échapper à l'incendie en 2012.

Appuyer les droits des travailleurs au Bangladesh

La délégation canadienne est revenue du Bangladesh convaincue de l'importance de maintenir les actions de solidarité pour appuyer les travailleurs du vêtement du pays. Voici certaines questions auxquelles le mouvement ouvrier canadien peut s'attaquer :

- 1.** Actions qui continuent de sensibiliser le public canadien à la lutte des travailleurs du vêtement au Bangladesh, p. ex., activités publiques commémorant le 24 avril (Rana Plaza) et le 24 novembre (incendie de Tazreen Fashion).
- 2.** Engagement des marques canadiennes visant à faire connaître les usines de leurs fournisseurs au Bangladesh et à dévoiler publiquement si ces derniers appliquent les mesures correctives jugées nécessaires après l'inspection et s'ils appuient les droits des travailleurs.
- 3.** Engagement des gouvernements, des employeurs, des établissements d'enseignement et des équipes et associations sportives envers leurs politiques d'approvisionnement. Maintes universités canadiennes s'étant affiliées au *Worker Rights Consortium*, on peut leur demander de discuter avec leurs fabricants licenciés afin de déterminer si les fournisseurs appliquent les mesures correctives et s'ils respectent les droits des travailleurs.
- 4.** Appui aux campagnes réclamant des salaires suffisants au Bangladesh et dans les autres pays producteurs de vêtements.
- 5.** L'Accord quinquennal sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments de 2013 touche à sa fin. Il ne faut pas perdre les progrès réalisés. Dans l'année à venir, et à l'instar des travailleurs bangladais, il sera sans doute nécessaire de susciter l'engagement du gouvernement et des marques canadiennes à appuyer une prolongation de l'Accord.



La délégation canadienne au Bangladesh en 2016 avec des militants en milieu de travail devant un drapeau représentant la délégation précédente qu'avait dirigée Matthew Kellway en 2014.



Membres de la délégation syndicale canadienne au Bangladesh en 2016

Archana Rampure, SCFP

Bob Kingston, AFPC

Colleen Burke, Syndicat des Métallos

Darlene McIvor, Unifor

Doug Olthuis, Syndicat des Métallos/
Fonds humanitaire des Métallos

Jocelyne Dubois, CTC

Louise Casselman, AFPC

Marianne Hladun, AFPC

Mohamad Alsadi, Unifor

Melanie McConnell, Syndicat des Métallos

Sharon Hubley, SCFP

<stru-sdr, cope-espb 343>

CUPE·SCFP

